Ville de
Saint-Sauveur

Procédure – Ajout de comptes de taxes en ligne

Préparé par

Le Service des finances

Février 2023

INTRODUCTION

Il est maintenant possible d'obtenir votre compte de taxes municipales en ligne, en seulement quelques étapes! Pour ce faire, il suffit de vous rendre sur le site saint-sauveur.appvoila.com/fr/ et de vous créer un Dossier Citoyen. Une fois inscrit, vous serez en mesure de visualiser votre compte de taxes municipales en ligne, d'en connaître le solde et d'obtenir les dates d'échéance de paiement.

1. OUVRIR UNE SESSION SUR LA PLATEFORME WEB VOILÀ

Voilà! est une plateforme Web qui facilite la communication entre les citoyens et la ville.

Afin d'accéder à votre Dossier Citoyen, vous devez d'abord vous inscrire en saisissant les informations demandées.

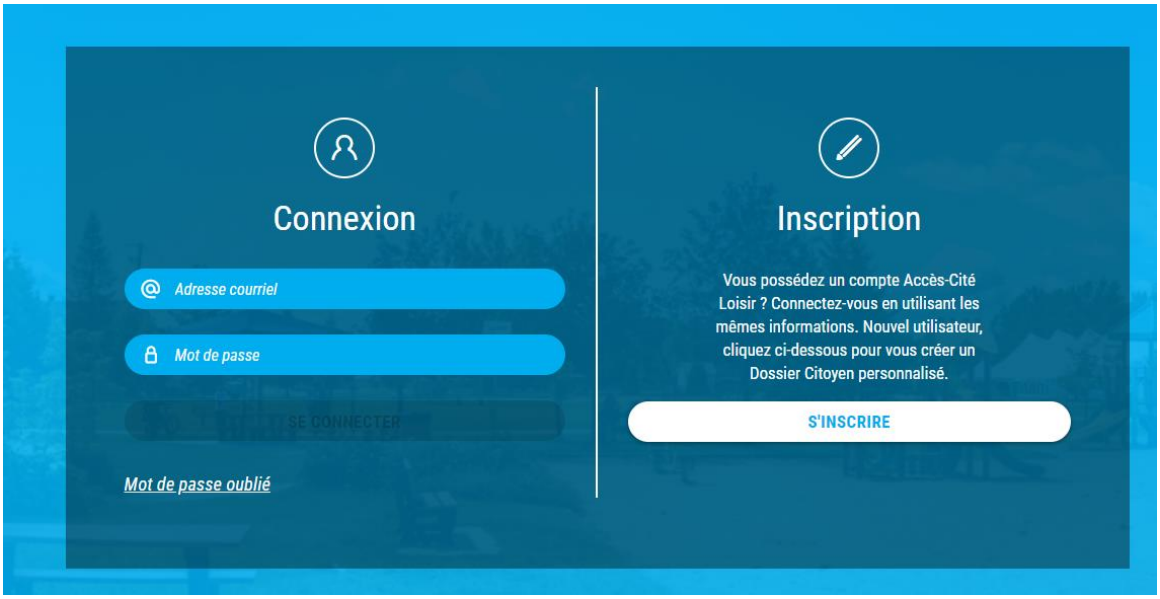

L'onglet « Propriété » permet de centraliser les informations relatives à une ou plusieurs propriété(s) ajoutée(s).

Vous pourrez notamment visualiser votre compte de taxes.

Pour accéder à l'onglet :

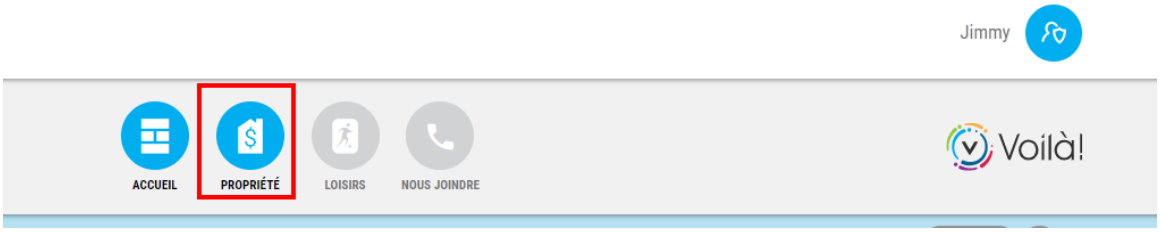

2. AJOUTER UNE OU PLUSIEURS PROPRIÉTÉ(S)

Pour ajouter une propriété dans votre dossier, vous aurez besoin de votre compte de taxes format papier de l'année courante.

Vous devez d'abord cliquer sur « + **Ajouter une propriété** ».

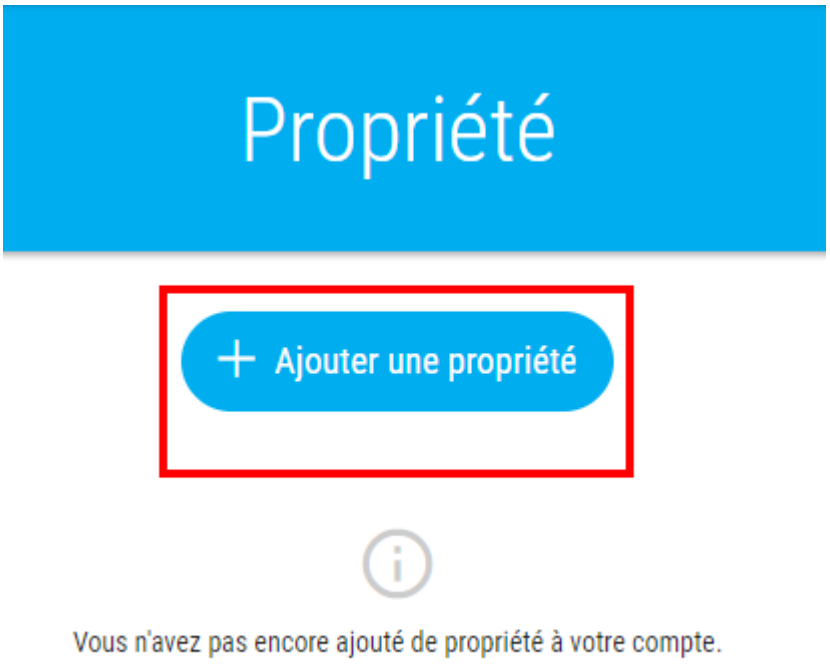

1. Effectuez ensuite une recherche par adresse ou par numéro de matricule.

2. Entrez le numéro d'immeuble de l'adresse ou les premiers chiffres du numéro de matricule.

3. Sélectionnez l'adresse ou le numéro de matricule proposé par le système, puis cliquez sur « **Confirmer** ». Répéter pour chaque propriété à ajouter.

3. AJOUTER UN COMPTE DE TAXES

Une fois que la propriété a été ajoutée à votre dossier, vous pouvez ajouter un compte de taxes.

Cliquez sur « **Ajouter un compte de taxes** ».

Répéter pour chaque compte de taxes à ajouter.

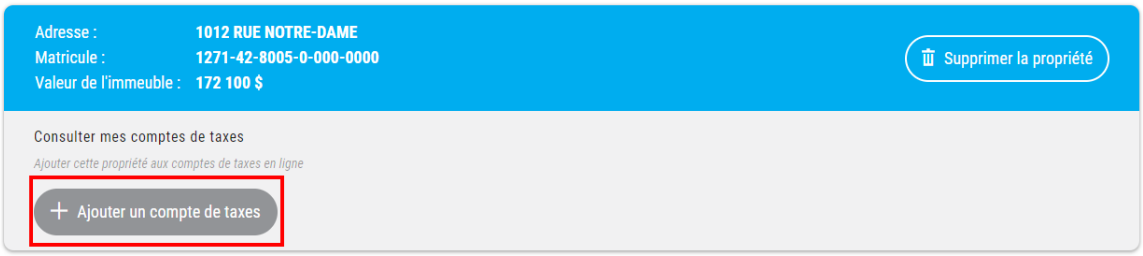

À l'aide de votre compte de taxes format papier, **compléter les deux informations demandées**:

- Numéro de compte

- Montant total du premier versement

Pour obtenir de l'aide, cliquez sur l'icône ?

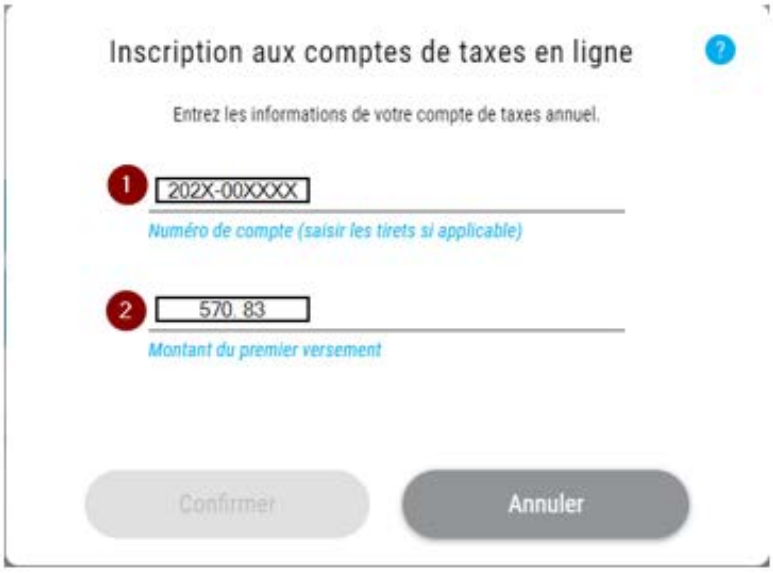

4. S'INSCRIRE AU COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Pour terminer, après avoir ajouté le compte de taxes, vous aurez la possibilité de vous **abonner afin de recevoir le prochain compte de taxes en ligne** pour l'année suivante.

Cliquez sur **recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne**

Pour de l'aide, cliquez sur l'icône ?
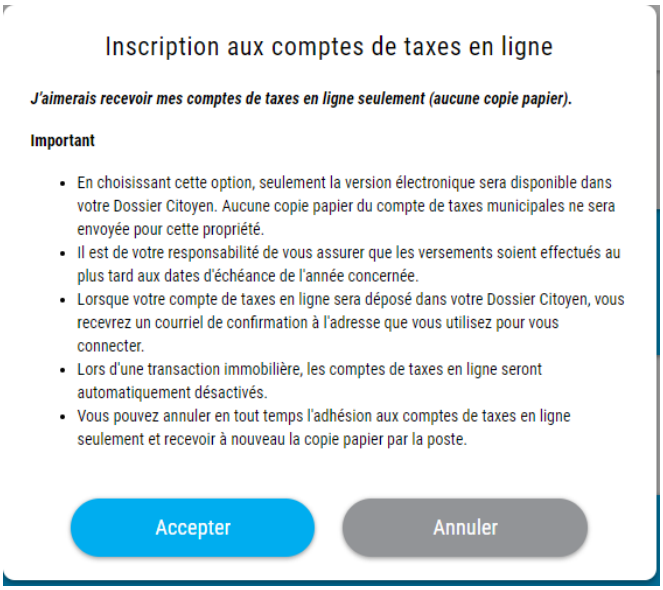
Pour **compléter l'inscription**, confirmer votre demande en cochant la case « **Recevoir uniquement mon compte de taxes en ligne** ».